

## COMITÉ pour l'AMNISTIE en POLOGNE

Présidente : M<sup>me</sup> SÉVERINESECRETARIAT : 12, Rue de la Grange-Batelière, PARIS (9<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : PROVENCE 04-62

Sommaire du N°17

- 1- Dernières informations: Manifestation sanglante à Varsovie
- 2- Le nouveau règlement des prisons en Pologne: Décret sur l'enchaînement des
- 3- prisonniers - Application de l'art. 102 de l'ancien Code tsariste -
- 3- La répression: Arrestations - Condamnations
- 4- L'application du nouveau décret: Comme au moyen âge... - On interdit la grève de la faim - Grévistes de la faim condamnés - Grève de la faim dans les prisons de Varsovie

DERNIERES INFORMATIONS :Une manifestation sanglante à Varsovie

Varsovie, 8 septembre - Ces jours derniers, au cours d'une manifestation, la police a attaqué les manifestants, et fait usage des armes. Un des policiers a tiré et blessé très grièvement deux ouvriers et une femme. Les blessés sont : Matys Frydman, et la femme Ilingweig (20 ans); le troisième n'a pu être encore identifié.

En outre deux jeunes gens de 16 et 17 ans, Drumlewiez et Drogiezynski, ont été blessés.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

L'état des blessés est très grave; d'après les dernières nouvelles, l'un d'entre eux serait mort.

LE NOUVEAU REGIME DES PRISONS POLONAISES

A l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Pologne, le maréchal Pilsudski a accordé un simulacre d'amnistie aux prisonniers politiques.

Ce geste a été fait pour l'étranger.

Avec moins d'éclat, et ceci vraiment pour les prisonniers politiques, a été introduit en Pologne un nouveau régime des prisons, basé sur le décret du 1 juillet.

Ce décret se caractérise, en ce qui concerne les prisonniers politiques, par la suppression totale de cette catégorie; il est vrai que celle-ci n'existait que grâce aux luttes acharnées qui ont coûté la vie à de nombreux emprisonnés.

Aujourd'hui, le nouveau décret ordonne de supprimer toutes les ordonnances précédentes, et particulièrement les circulaires du Ministre Makowski en 1922, qui reconnaissent l'existence des prisonniers politiques.

On atteint de ce fait un double but. Si les prisonniers politiques n'existent plus, le gouvernement polonais ne se verra pas dans l'obligation de fausser ses statistiques. Il n'y a pas de prisonniers politiques en Pologne !



Le décret du 1 juillet divise les prisons en trois catégories il y auran les prisons pour condamnés à un an, de un à trois ans, et au dessus. Cette division permettra à l'administration de renvoyer certains condamnés loin de leur ville natale ! et, par cela de les séparer de leur famille, seul secours matériel et moral, unique soutien dans la triste vie des prisonniers politiques en Pologne.

Vis à vis des prisonniers politiques, on applique déjà cette méthode. A la suite d'une grève de la faim à Varsovic, 26 prisonniers politiques ont été envoyés dans l'affreuse prison de Vronki.

En plus de cela, le décret divise les prisonniers en deux catégories; les bons et dociles, et les mauvais. Les premiers si l'administration l'autorise, peuvent bénéficier des avantages des catégories privilégiées, possibilité de lire (art 56) de fumer de recevoir des visites sans grille en présence des gardiens, d'avoir du papier pour écrire (art 56)

Ainsi les différents droits des prisonniers politiques deviennent maintenant un privilège, appliqué selon la bonne ou la mauvaise volonté de l'administration.

La catégorie des mauvais sera composée de tous ceux qui ne veulent pas dénoncer leurs camarades, ou qui refusent de saluer assez bas les inspecteurs et les gardiens. Dans ce cas, le chef de la prison est muni des pouvoirs suprêmes, d'après l'article 57, qui indique: "Il est dans le pouvoir du chef de la prison d'infliger des peines ou des amendes".

Quelles sont ces peines? Les voici: suspension du droit de recevoir de l'alimentation du dehors durant quatre semaines; nourriture composée exclusivement de pain et d'eau; lit dur; cachot, etc. L'article 54 permet au chef de la prison de doubler les peines et de les faire appliquer par deux ou trois et même plus en même temps.

Jetons un coup d'oeil sur les personnages qui tiendront dans leurs mains la vie de milliers de prisonniers politiques: le chef Widnicki, ancien colonel de l'armée tsariste, aujourd'hui sous instruction, accusé de fraude. A Varsovie, prison Pawiak, Jankowski, de l'armée tsariste qui, en 1922 à Siedlec, tira sur les prisonniers politiques et en tua un. De nombreux autres sont recrutés parmi les anciens condamnés de droit commun.

On comprend combien il est urgent d'engager une action en faveur des prisonniers politiques, contre le décret du 1er juillet.

#### Application de l'article 102 de l'ancien code tsariste

On sait que les tribunaux de Pologne ont coutume de condamner les inculpés de délits politiques, même les plus bénins, d'après l'article 102, 1ere partie, qui prévoit des condamnations jusqu'à 8 ans de travaux forcés. Mais cela ne suffit plus: on commence à appliquer aujourd'hui la deuxième partie du même article, c'est à dire le complot avec dévouement d'armes. cette deuxième partie prévoit des condamnations à perpétuité et même la peine de mort.

Il suffira alors de découvrir une arme quelconque chez l'un des accusés, pour que tous les autres arrêtés en même temps soient accusés en vertu de l'article 102, deuxième partie.

Habituellement la police, grâce à ses provocateurs sait toujours trouver une preuve...



pour que cet article soit appliqué . C'est de cette manière qu'on a jugé, par exemple, à Luck, 36 paysans; le verdict a condamné trois d'entre eux à perpétuité, trois à quinze années de travaux forcés, et le reste à huit ans.

Nous pensons que ces faits ne demandent aucun commentaire

## LA REPRESSION

### Les arrestations

A l'occasion de la semaine internationale des Jeunesses communistes, dans toute la Pologne, la police a procédé à des arrestations en masse . A Varsovie, 140 locaux privés ont été visités pendant la nuit et 62 personnes ont été écrouées . A Lwow, la police a opéré dans la nuit du 31 août et arrêté 37 personnes . Dans les bois de Klimontow, à Sosnowieca, tous les participants d'une excursion ont été arrêtés, sous le prétexte que celle-ci était une école de propagandistes . 7 personnes ont été incarcérées . A Poznan, 5 ouvrières, un militant du parti socialiste polonais de gauche ont été arrêtés . A Bialytsko, six personnes ont été arrêtées sous prétexte d'affiliation au Parti communiste . A Luck, la police a arrêté 5 jeunes gens de 17 à 19 ans; la perquisition opérée à leur domicile n'a donné aucun résultat. Dans le village de Buszewiezo, on a arrêté 12 paysans pour distribution de tracts

### Dissolution de la Société pour l'école blanc-russienne

Le Préfet de Vilna vient d'ordonner la dissolution de la Société de l'école blanc-russienne, qui avait pour but de créer et de secourir les écoles blanc-russiennes qui, d'ailleurs, sous la domination de Pilsudski, sont peu nombreuses . A la suite de cette décision, de nombreuses arrestations ont été opérées parmi les blanc-russiens et un lycée à Radoszkowiczoz a été fermé./

### Les condamnations

Le tribunal de Mlawa a condamné quatre personnes a un et deux ans de travaux forcés . L'acte d'accusation reprochait aux inculpés leur participation à un repas de fiancailles, dont les gateaux portaient l'inscription : "Vive la Révolution!"

Le tribunal de Lodz a condamné Mine Pierre a quatre ans de travaux forcés pour un délit commis en 1924, et pour avoir été membre d'une organisation juive de gauche "Bund". C'est l'article 102 de l'ancien Code tsariste ( participation au complot) qui a été appliqué .

Le même tribunal a condamné un ouvrier, Mitz Luzer, agé de 18 ans, à deux ans de travaux forcés .

Le tribunal de Bialystok a condamné à 6 ans de travaux forcés un jeune ouvrier B. Szuster (article 102, participation au complot) pour sa participation, à une manifestation des jeunesses en 1927



L'APPLICATION DU NOUVEAU DECRET

Les conséquences du décret sur le régime des prisons polonaises se font sentir partout. L'administration commence à appliquer en grand les différentes mesures qui ont pour but d'abattre définitivement le reste d'honneur humain des prisonniers politiques.

Dans la prison de Drohobycz, (Galicie Orientale), l'administration exige que pendant la présence dans les cellules d'un employé quelconque de l'administration, tous les prisonniers politiques restent debout, le dos tourné au fonctionnaire. Les mêmes mesures sont pratiquées dans les prisons de Grodno, où les prisonniers politiques sont jetés dans les cachots, s'ils n'ont pas salué le gardiens ou l'un des inspecteurs de la prison.

Comme au moyen âge ...

Malgré les nombreuses protestations de tous les prisonniers politiques, on applique dans les prisons polonaises une méthode barbare de visite "sanitaire". EN particulier, les prisonnières sont livrées à un genre de visite dite "sanitaire" par la police des mœurs. Ces mesures s'appliquent même aux jeunes filles de 16 et 18 ans, et sont en fait une atteinte odieuse à la moralité.

Tout dernièrement, dans les centres de la Pologne, notamment à Varsovie, dans la prison des femmes "Serbia" on commença à appliquer ce système qui provoqua d'ailleurs une protestation générale, et une grève de la faim de tous les prisonniers politiques.

La grève de la faim est interdite  
Les coupables sont condamnés au  
travaux forcés

Les prisonniers politiques de la fameuse prison de Lukiski à Vilna, ont fait la grève de la faim, il y a trois ans, pour défendre leurs droits acquis.

En réponse, l'administration a appliqué les tortures habituelles, séparation des prisonniers, cachot, privation des visites, etc... Tous les moyens employés n'ont pas donné de résultat et les prisonniers, très affaiblis ont continué la grève.

Après quelques jours de cette vie, l'administration a voulu avec l'aide de la police, appliquer le système de l'alimentation forcée, qui s'accompagne toujours de cassure des dents. Mais ce n'était pas suffisant.

Les prisonniers furent traduits devant le tribunal pour le délit de "résistance aux autorités". Le tribunal ordinaire a condamné les prisonniers à différentes peines de trois à quatre ans de travaux forcés. Tout dernièrement, la Cour de Cassation a rejeté l'appel des condamnés et a confirmé le verdict.

C'est de cette manière que le gouvernement veut supprimer l'unique moyen de défense des prisonniers politiques, la grève de la faim.

Grève de la faim dans les prisons  
de Varsovie

La presse française a annoncé tout dernièrement l'arrestation de l'ancien député Landecki, immédiatement après sa libération et après quatre ans de séjour dans les différentes prisons de Pologne.

